



Effectif national :
 Entre 798 et 4984 couples entre 2021 et 2022

Effectif régional en PACA :
 Entre 30 et 70 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	Court terme		Long terme	
	x	-	→	0 %
Répartition	→	0 %	→	0 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, le Chevalier gambette se reproduit sur quelques zones humides du littoral des Bouches-du-Rhône, notamment en Camargue, sur le pourtour de l'étang de Berre et occasionnellement sur les étangs situés entre Istres et Fos. En migration, il est beaucoup plus fréquent et peut être observé sur la plupart des plans d'eau de la région. En hivernage, seule la Camargue accueille des effectifs importants, qui peuvent atteindre quelques centaines d'oiseaux.

Description

Le Chevalier gambette se reconnaît à la couleur de ses pattes rouge vif, ainsi qu'à la couleur de son bec à base rouge et à pointe noire. En plumage nuptial, les oiseaux présentent un plumage gris avec une poitrine et des flancs tachetés. En vol, une large tache blanche se démarque sur le dos et le bord de fuite des ailes apparaît blanc. Le chant est caractéristique.

Écologie & principaux habitats

Le Chevalier gambette peut se rencontrer toute l'année en PACA. Dans les zones où l'espèce se reproduit, les parades commencent dès le mois de mars et se poursuivent en avril. Cette espèce s'installe préférentiellement dans les marais salants, sur des lagunes et des marais côtiers, avec végétation dense. Le mâle effectue un vol de parade spectaculaire qui s'accompagne de cris caractéristiques. Les premières pontes sont notées début mars et le nid est placé dans la végétation dense, comme la sansouire. La ponte est en moyenne de 4 œufs et l'incubation dure 25 jours en moyenne. Rapidement, les poussins quittent le nid sous la surveillance des adultes. Les jeunes sont capables de voler au bout de 30 jours. Dès la fin juin, les nicheurs se dispersent et sont rejoints par les migrateurs. A partir d'août, le passage s'intensifie et des grandes troupes peuvent s'observer sur les zones littorales. A partir d'octobre, le passage s'atténue et les oiseaux se cantonnent sur les zones favorables pour hiverner.



Habitats préférés

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides			Marais côtiers, salins, sansouires, vasières	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Camargue (FR9310019), Etangs entre Istres et Fos (FR9312015), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Nicheur probable	Garrigues de Lançon et Chaines alentour (FR9310069), Petite Camargue laguno-marine (FR9112013), Salines de l'Étang de Berre (FR9312005)
Nicheur possible	Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001)
Passage / hivernant	Basse vallée du Var (FR9312025), Colle du Rouet (FR9312014), Crau (FR9310064), Iles d'Hyères (FR9310020), Iles Marseillaises (FR9312007), La Durance (FR9312003), Le Mercantour (FR9310035), Marais de l'Île vieille et alentour (FR9312006), Montagne Sainte Victoire (FR9310067)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides, inondations des zones favorables
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides, inondations des zones favorables
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Pollution des zones favorables à l'espèce
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture des prairies humides
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides (salins, marais).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Disparition des zones humides, assèchement des prairies humides.
- ▶ Perturbations de ses sites de nidification (variations des niveaux d'eau, pâturage).
- ▶ En période hivernale, dérangements d'origine anthropique (tourisme).
- ▶ Activité de chasse.

Recommandations

Le Chevalier gambette est relativement rare en PACA en tant que nicheur. Les quelques couples se retrouvent dans de grandes zones protégées où le dérangement d'origine anthropique est limité. Il est donc conseillé de maintenir des zones de quiétude dans les secteurs où cette espèce se reproduit. Une gestion des niveaux d'eau cohérente avec les exigences de l'espèce (niveaux bas, présence de prairies inondées, sansouires) favorisera sa présence. Également, en période de chasse, la protection des zones de gagnage et des reposoirs est essentielle pour assurer une population nombreuse de cette espèce.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.